

Le passe sanitaire en entreprise pourrait être inclus dans le texte sur le passe vaccinal, selon Attal

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 39 minutes,
Mis à jour il y a 4 minutes



Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement. THOMAS COEX / AFP

Le gouvernement va rencontrer les élus locaux et les groupes parlementaires ce mardi après-midi pour décider de rendre obligatoire ou non le passe sanitaire en entreprise.

Le gouvernement décidera, ou pas, d'inclure le passe sanitaire en entreprise dans le texte sur le passe vaccinal après avoir rencontré les élus locaux et les groupes parlementaires mardi après-midi, a indiqué son porte-parole Gabriel Attal.

À découvrir

→ [La prime de Noël 2021 sera versée à partir du 15 décembre](#)

«On va en parler aujourd'hui, avec les élus locaux, avec les groupes parlementaires», et «on prendra une décision à l'issue de le mettre ou pas dans le texte de loi» transformant le passe sanitaire en passe vaccinal, a-t-il indiqué sur France 2, en référence à ce texte que le

gouvernement souhaite voir adopté d'ici fin janvier. *«Ensuite, il y aura une discussion parlementaire de toute façon»*, a fait valoir Gabriel Attal. Il a rappelé que les concertations menées lundi entre la ministre du Travail Elisabeth Borne et les partenaires sociaux, *«qui ne sont pas enthousiastes»* sur un passe au travail, ont permis de dégager *«une forme de consensus autour de la nécessité du télétravail»*, mais qu'il n'y a *«en revanche pas (eu) vraiment de consensus autour d'un passe sanitaire en entreprise»*.

À VOIR AUSSI - Passe vaccinal: l'exécutif espère une adoption d'ici fin janvier, rapporte Gabriel Attal

«Inciter à la vaccination»

Il a néanmoins souligné l'intérêt d'une telle mesure: *«l'objectif, c'est d'inciter le plus possible à la vaccination parce qu'on voit quand même que c'est notre meilleur outil face à la progression de l'épidémie»*, a-t-il argumenté. Elisabeth Borne avait indiqué lundi à l'AFP à l'issue des concertations avec les partenaires sociaux que *«rien n'est acté à ce stade»*, en précisant que la mesure *«supposerait une disposition législative»*.

Concernant la transformation du passe sanitaire en passe vaccinal, le Premier ministre Jean Castex reçoit mardi des représentants des élus locaux et les présidents des groupes parlementaires pour *«regarder avec eux comment est-ce qu'on peut avancer aussi vite que c'est possible»*, en vue d'une entrée en vigueur *«rapide»*, a souligné Gabriel Attal.